

Pour diffusion immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué.

BCE présente ses résultats du T4 et de l'ensemble de l'exercice 2019 et annonce ses objectifs financiers pour 2020

Augmentation de 5 % du dividende sur actions ordinaires, à 3,33 \$ par année

- **Augmentation du BAIIA ajusté de BCE de 4,8 % au T4 découlant de la croissance d'un exercice à l'autre dans tous les secteurs opérationnels de Bell, entraînée par des produits des activités ordinaires en hausse de 1,6 %, le contrôle des coûts et l'incidence d'IFRS 16**
- **Ajouts nets des services sans fil totalisant 123 582 abonnés au T4, entraînant une croissance de 3,6 % des produits des activités ordinaires et une augmentation de 7,4 % du BAIIA ajusté au cours d'un trimestre où la concurrence est très vive**
- **57 678 ajouts nets d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail au total; augmentation de 60 points de base de la marge de Bell dans le sur-fil, la plus élevée enregistrée, à 43,3 %**
- **Expansion de la couverture combinée du réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné et du service Internet résidentiel sans fil à environ 760 000 foyers et entreprises en 2019; programme lié au réseau de fibre permettant la connexion directe maintenant terminé à 53 %**
- **Solides résultats au T4 pour Bell Média avec une croissance de 3,4 % des produits des activités ordinaires; BAIIA ajusté en hausse de 16,5 %**
- **Lancement du service bilingue Crave et de Super Écran directement aux consommateurs le 28 janvier**
- **Croissance du bénéfice net de 12,6 %, à 723 millions \$; bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en hausse de 10,9 %, à 672 millions \$, ou 0,74 \$ par action ordinaire, en hausse de 8,8 %; bénéfice net ajusté de 794 millions \$ générant un BPA ajusté de 0,88 \$, en baisse de 1,1 %**
- **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au T4 en hausse de 16,9 %, à 2 091 millions \$; flux de trésorerie disponibles au T4 de 894 millions \$ contribuant à une croissance de 7,0 % pour l'ensemble de l'exercice 2019**

MONTREAL, le 6 février 2020 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui les résultats du quatrième trimestre (T4) et de l'ensemble de l'exercice 2019 ainsi que les objectifs de son orientation financière pour 2020, et a annoncé une augmentation de 5 %, soit 0,16 \$ par action, du dividende sur actions ordinaires annuel de BCE, qui est porté à 3,33 \$.

« La performance inégalée des réseaux de Bell, les innovations dans les services ainsi que les efforts ciblés déployés par notre équipe ont permis d'enregistrer des résultats très positifs dans le contexte hautement concurrentiel du quatrième trimestre. Tous nos secteurs opérationnels, soit le sans-fil, le sur-fil et les médias, ont contribué à notre solide performance financière, car nous avons accueilli chez Bell plus de 181 000 nouveaux abonnés nets des services sans fil, Internet et de télé IP ce trimestre, et environ 743 000 pour l'exercice, une augmentation de 5 % par rapport à 2018 », a déclaré Mirko Bibic, président et chef de la direction de Bell. « Je suis

également heureux d'annoncer aujourd'hui la plus récente hausse du dividende de BCE, qui est porté à 3,33 \$ par action ordinaire : il s'agit du 12^e exercice consécutif de hausse de 5 % ou plus du dividende sur actions ordinaires. »

« Ces résultats font ressortir l'excellent positionnement de Bell pour préparer le terrain en vue d'engager les communications canadiennes sur la voie de la prochaine génération avec des réseaux à large bande entièrement optiques et des services mobiles 5G. L'objectif de Bell est de faire progresser les moyens dont disposent les Canadiens pour communiquer entre eux et avec le reste du monde, et notre équipe compte y parvenir en misant sur l'expérience client dans cette nouvelle ère des communications », affirme M. Bibic. « Bell est prête à lancer le premier service 5G et nous désirons vivement aller de l'avant, forts de notre succès et de celui de l'ensemble du secteur canadien, pour fournir un accès mobile 4G de grande qualité à plus de 99 % de la population du pays. La couverture, les vitesses et la fiabilité de l'infrastructure sans fil du Canada sont enviés dans le monde entier, et les consommateurs profitent pleinement de ces réseaux hautement performants, des services de données évolués ainsi que des prix en baisse, obtenant plus de valeur que jamais des services sans fil. En fait, Bell a recruté un plus grand nombre de nouveaux abonnés nets des services sans fil en 2019 que pour tout autre exercice depuis 2005. À l'aube de cette nouvelle étape palpitante en connectivité mobile, il vaut la peine d'insister sur le fait que nous avons besoin d'un cadre réglementaire favorisant l'engagement de dépenses d'investissement substantielles et constantes ainsi que le déploiement rapide du spectre pour les services sans fil dont le Canada a besoin pour assurer sa prépondérance dans la technologie 5G également. »

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Bell annonce un partenariat 5G avec Nokia

Dans le cadre de notre stratégie de réseau mobile 5G, Bell a annoncé aujourd'hui la première entente d'approvisionnement en équipement pour réseau 5G avec Nokia, un partenaire de longue date. L'entreprise finnoise s'est rapidement imposée comme leader mondial dans la prestation de solutions de réseau 5G en concluant plus de 60 contrats commerciaux 5G avec des entreprises de télécommunications sans fil partout dans le monde. Bell est prête à commencer à déployer le service 5G dans des centres urbains partout au Canada parallèlement à l'arrivée sur le marché des téléphones intelligents de prochaine génération en 2020, et elle continuera d'améliorer les vitesses d'accès, la capacité et la couverture 5G, suivant l'élargissement plus tard cette année du spectre de fréquences pour les services sans fil nécessaire pour le réseau 5G, ce qui comprend la bande de 3,5 GHz, dans le cadre de la vente aux enchères de spectre du gouvernement fédéral. Pour en savoir plus au sujet de la technologie 5G de Bell, visitez le site Bell.ca/Reseau.

Expansion du réseau à large bande dans les petits et grands centres

Dans le cadre de l'expansion de son réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) dans la populeuse région de l'indicatif 905 qui entoure Toronto, Bell connectera plus de 200 000 foyers et entreprises au moyen de liens directs par fibre optique dans la [ville de Hamilton](#). Nous continuons également d'étendre la portée de notre réseau de fibre dans de petites villes, notamment dans le nord du Manitoba, pour rejoindre environ 2 800 emplacements dans la [ville de Flin Flon](#). De plus en plus de Canadiens habitant les zones rurales continuent d'avoir accès au réseau à large bande de Bell grâce à l'expansion continue de notre service Internet résidentiel sans fil, avec les déploiements récents dans des douzaines de petites localités de [l'est de l'Ontario](#), des [Cantons-de-l'Est](#) et de la [Montérégie](#), au Québec.

Bell Média : Crave bilingue, succès pour le Super Bowl

Crave de Bell Média est maintenant un [service de diffusion en continu et de télé bilingue](#), offrant plus de 6 000 heures de contenu francophone exclusif sur Crave et Super Écran, ainsi que les versions françaises de la programmation de Showtime et de HBO. Lancé le 28 janvier, le service bilingue Crave est offert par l'intermédiaire des distributeurs de télévision participants et sur [Crave.ca](#). Alors que la substitution simultanée a été rétablie pour la diffusion du 2 février du Super Bowl LIV, [l'auditoire de CTV, de TSN et de RDS](#) a atteint un nombre record pendant le Super Bowl, s'établissant à 9,5 millions de téléspectateurs. TSN et RDS ont prolongé la durée de leurs partenariats de diffusion à long terme exclusifs avec la [Ligue canadienne de football](#), ce qui comprend la Coupe Grey, et avec [Hockey Canada](#), ce qui comprend le Championnat mondial de hockey junior IIHF.

Bell innove en s'attaquant aux appels frauduleux

Bell a mis au point une [technologie de réseau reposant sur l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique](#) qui pourrait bloquer approximativement 120 millions d'appels téléphoniques frauduleux de plus par mois qu'avec les méthodes de blocage actuellement imposées par le CRTC. Bell attend impatiemment l'approbation du CRTC pour tester ce nouveau système, qui utilise des algorithmes exclusifs et établit des correspondances entre les données du système et celles du Centre antifraude du Canada (CAFC) pour identifier et bloquer seulement les appels frauduleux vérifiables.

De nouveaux records pour la Journée Bell Cause pour la cause

La [Journée Bell Cause pour la cause](#) du 29 janvier établit de nouveaux records de participation avec 154 387 425 millions d'appels, textos et messages sur les réseaux sociaux de Canadiens et de gens de partout dans le monde souhaitant la prise d'actions en matière de santé mentale. Avec un don de 5 cents par communication, notre engagement envers la santé mentale au Canada a augmenté de 7 719 371,25 \$ pour totaliser des fonds de 108 415 135 \$. Bell Cause pour la cause a annoncé son soutien à [l'Institut des Familles Solides des Territoires du Nord-Ouest](#), à la [Première Nation de Peguis au Manitoba](#), au [William Osler Health System en Ontario](#) et à la [Fondation de ma vie au Québec](#), ainsi qu'au [Fonds communautaire Bell Cause pour la cause 2020 national](#).

RÉSULTATS DE BCE

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T4 2019	T4 2018	% de variation	2019	2018	% de variation
BCE						
Produits d'exploitation	6 316	6 215	1,6 %	23 964	23 468	2,1 %
Bénéfice net	723	642	12,6 %	3 253	2 973	9,4 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	672	606	10,9 %	3 040	2 785	9,2 %
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	794	794	—	3 153	3 151	0,1 %
BAIIA ajusté ⁽²⁾	2 508	2 394	4,8 %	10 106	9 535	6,0 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,74	0,68	8,8 %	3,37	3,10	8,7 %
BPA ajusté ⁽¹⁾	0,88	0,89	(1,1) %	3,50	3,51	(0,3) %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 091	1 788	16,9 %	7 958	7 384	7,8 %
Dépenses d'investissement	(1 153)	(974)	(18,4) %	(3 988)	(3 971)	(0,4) %
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	894	1 022	(12,5) %	3 818	3 567	7,0%

« La solide performance de Bell au quatrième trimestre a clôturé une année fructueuse marquée par la croissance des produits des activités ordinaires, du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie disponibles, conformément aux objectifs de notre orientation financière, ainsi que par l'augmentation continue du nombre de nouveaux abonnés. Les objectifs financiers pour 2020 annoncés aujourd'hui s'appuient sur notre position de force dans le marché et sur les perspectives financières positives qu'offrent tous les secteurs opérationnels de Bell », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada. « Nos perspectives favorables au chapitre des activités d'exploitation et des finances s'appuient sur un bilan solide, notamment une situation de trésorerie saine et un régime de retraite à prestations déterminées entièrement capitalisé, ainsi que sur une structure du capital offrant une bonne souplesse financière pour satisfaire nos besoins opérationnels et assurer une croissance soutenue du dividende pour les actionnaires de BCE. Par ailleurs, comme l'évolution du cadre réglementaire est axée sur la génération de valeur pour les Canadiens, nos flux de trésorerie disponibles permettront d'effectuer les investissements dans l'infrastructure réseau de fibre et sans fil qui sont nécessaires pour assurer la croissance future de l'entreprise ainsi que pour maintenir la prépondérance du Canada dans le secteur. »

Les produits d'exploitation de BCE au T4 se sont établis à 6 316 millions \$, en hausse de 1,6 % comparativement au T4 2018, dans la foulée de la forte croissance du chiffre d'affaires des Services sans fil de Bell et de Bell Média qui a entraîné une augmentation de 0,9 % des produits tirés des services, à 5 276 millions \$. Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont été stables d'un exercice à l'autre. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 5,7 %, pour s'établir à 1 040 millions \$, en raison surtout des volumes accrus de transactions dans le sans-fil et d'une proportion plus importante de téléphones intelligents de valeur supérieure dans notre chiffre d'affaires. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté conformément aux objectifs de notre orientation, soit une croissance de 1 % à 3 %, en hausse de 2,1 % par rapport à 2018, pour s'établir à 23 964 millions \$, dans la foulée de la croissance de 1,4 % des produits tirés des services et d'une augmentation de 6,6 % du total des produits d'exploitation tirés des produits.

Le bénéfice net a augmenté de 12,6 % au T4, pour s'établir à 723 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 672 millions \$, soit 0,74 \$ par action, en hausse de 10,9 % et de 8,8 %, respectivement. L'augmentation du bénéfice net et du bénéfice net par action ordinaire découle de la forte croissance du BAIIA ajusté, de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres ainsi que de la diminution des autres charges attribuable aux pertes de valeur hors trésorerie du secteur Média, moins élevées d'un exercice à l'autre. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la dotation aux amortissements et des charges financières. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, le bénéfice net a augmenté de 9,4 %, pour s'établir à 3 253 millions \$ tandis que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 3 040 millions \$, soit 3,37 \$ par action, en hausse de 9,2 % et de 8,7 %, respectivement. L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net.

Le bénéfice net ajusté au T4 s'est établi à 794 millions \$, soit 0,88 \$ par action ordinaire, comparativement à 794 millions \$, soit 0,89 \$ par action ordinaire, au T4 2018. La diminution du bénéfice net ajusté par action (BPA ajusté) est imputable aux facteurs susmentionnés ainsi qu'au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation plus élevé qu'à l'exercice précédent. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, le bénéfice net ajusté s'est établi à 3 153 millions \$, comparativement à 3 151 millions \$ en 2018, et le BPA ajusté a diminué de 0,3 %, passant à 3,50 \$.

Le BAIIA ajusté au T4 a augmenté de 4,8 %, pour s'établir à 2 508 millions \$, ce qui découle des hausses de 7,4 % dans le sans-fil, de 1,5 % dans le sur-fil et de 16,5 % dans les médias. La marge du BAIIA ajusté⁽²⁾ consolidée de BCE a augmenté de 1,2 point de pourcentage, passant à 39,7 %, ce qui découle de la forte progression au chapitre de la croissance des produits tirés des services, de l'accroissement de la portée des services Internet à large bande, ainsi que de la gestion rigoureuse continue des coûts, comme l'indique la diminution de 0,3 % des coûts d'exploitation totaux. Conformément à la fourchette des objectifs de notre orientation, soit une croissance de 5 % à 7 % pour l'exercice, le BAIIA ajusté a augmenté de 6,0 %, pour s'établir à 10 106 millions \$ en 2019, tandis que la marge du BAIIA consolidée de BCE a augmenté, passant à 42,2 %, contre 40,6 % en 2018. Le BAIIA ajusté a été favorablement touché par IFRS 16, du fait que la plupart des charges liées aux contrats de location simple sont maintenant comptabilisées dans la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et dans les charges d'intérêts, plutôt que dans les coûts d'exploitation, dans le BAIIA ajusté.

BCE a investi 1 153 millions \$ en nouveau capital au T4, comparativement à 974 millions \$ à l'exercice précédent. En raison de cette augmentation d'un exercice à l'autre attribuable au calendrier, les dépenses d'investissement totales en 2019 se sont élevées à 3 988 millions \$, en légère hausse contre 3 971 millions \$ en 2018, et représentent un ratio d'intensité du capital⁽⁵⁾ (les dépenses d'investissement en pourcentage du total des produits des activités ordinaires) de 16,6 %, contre 16,9 % à l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement en 2019 ont été concentrées sur la poursuite de l'expansion des zones de couverture combinées du réseau FTTP et du service Internet résidentiel sans fil de Bell à environ 760 000 emplacements additionnels, sur la connexion par fibre optique des services Internet et de télé à plus de foyers et d'entreprises, sur l'investissement continu dans les réseaux sans fil, ce qui comprend le déploiement des petites cellules afin d'accroître la couverture, la vitesse et la qualité du réseau LTE Advanced (LTE-A) et l'expansion des liaisons de raccordement au réseau de fibre en vue du lancement du service 5G, de même que sur les dépenses accrues pour les plateformes de médias numériques.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE au T4 se sont établis à 2 091 millions \$, en hausse de 16,9 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est surtout attribuable à la croissance du BAIIA ajusté, à la diminution des paiements d'intérêts et au non-versement de cotisation volontaire aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à la fin de 2019, comparativement à une cotisation de 240 millions \$ versée en 2018, mais elle a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé. Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 12,5 % au T4, s'établissant à 894 millions \$ par rapport à 1 022 millions \$ à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement, ce qui a été partiellement compensé par l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés et des cotisations volontaires aux régimes de retraite. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE ont totalisé 7 958 millions \$, en hausse de 7,8 % comparativement à 2018, tandis que les flux de trésorerie disponibles ont progressé conformément aux objectifs de notre orientation, soit une croissance de 7 % à 12 %, en hausse de 7,0 %, pour s'établir à 3 818 millions \$.

Au T4, BCE a enregistré 123 582 nouveaux abonnés nets des services sans fil (121 599 abonnés des services postpayés et 1 983 abonnés des services prépayés), 35 639 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail, 22 039 nouveaux abonnés nets des services de télé IP, une perte nette de 21 618 abonnés du service de télé par satellite de détail et une perte nette de 58 110 abonnés des SAR résidentiels de détail⁽⁵⁾.

Les connexions de BCE dans les services sans fil et les services Internet, de télé et SAR résidentiels de détail totalisaient 18 983 510 à la fin de 2019, soit une hausse de 1,3 % par rapport à 2018. Ce total inclut 9 957 962 abonnés du sans-fil⁽⁴⁾, soit une hausse de 3,6 % (y compris les 9 159 940 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 3,7 %, et les 798 022 abonnés des services prépayés, soit une augmentation de 2,3 %), 3 555 601 abonnés des services Internet de détail⁽⁴⁾, soit une augmentation de 4,3 %, 2 772 464 abonnés des services de télé de détail, soit une augmentation de 0,2 % (y compris les 1 767 182 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 5,5 %, et 1 005 282 abonnés du service de télé par satellite de détail, soit une diminution de 7,8 %) et 2 697 483 abonnés des SAR résidentiels de détail, soit une diminution de 8,9 %.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont augmenté de 3,6 % au T4, pour s'établir à 2 493 millions \$, tandis que les produits tirés des services ont augmenté de 1,6 %, pour s'établir à 1 619 millions \$, ce qui reflète la croissance continue de la clientèle d'abonnés des services postpayés et la contribution accrue des services prépayés aux produits des activités ordinaires. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 7,4 %, pour s'établir à 874 millions \$, en raison des volumes accrus de transactions ainsi que de la plus forte proportion de téléphones intelligents de valeur supérieure dans notre chiffre d'affaires. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, les produits d'exploitation ont augmenté de 3,7 %, pour s'établir à 9 142 millions \$, les produits tirés des services ayant affiché une croissance de 2,5 %, pour s'établir à 6 476 millions \$, et les produits d'exploitation tirés des produits ayant augmenté de 6,6 %, pour s'établir à 2 666 millions \$.

Le BAIIA ajusté des services sans fil a augmenté de 7,4 % au T4, pour s'établir à 944 millions \$, ce qui a permis de dégager une augmentation de 1,4 point de pourcentage de la marge, à 37,9 %, les coûts d'exploitation totaux ayant augmenté de 1,4 %, à 1 549 millions \$, en raison des coûts plus élevés découlant des ventes de téléphones intelligents haut de gamme et pour soutenir la croissance de la clientèle et l'utilisation accrue des services de données.

L'amélioration du BAIIA ajusté et de la marge découle de la forte progression au chapitre des produits tirés des services, du contrôle rigoureux des dépenses promotionnelles ainsi que de l'incidence favorable d'IFRS 16. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, le BAIIA ajusté a augmenté de 9,1 %, ce qui a permis de dégager une augmentation de 2,1 points de pourcentage de la marge, à 42,0 %, les coûts d'exploitation ayant augmenté, soit de 0,1 %, à 5 300 millions \$.

- Bell a ajouté 123 582 nouveaux abonnés nets des services postpayés et prépayés au total au T4, comparativement à 143 114 à l'exercice précédent. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, le total des ajouts nets d'abonnés des services postpayés et prépayés a augmenté de 7,4 %, à 515 409, ce qui représente notre meilleure performance annuelle au chapitre du nombre d'abonnés depuis 2005.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 121 599, comparativement à 121 780 au T4 2018. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au T4 ont augmenté de 1,7 % par rapport à l'exercice précédent, découlant du niveau d'activité plus élevé sur le marché pour le Vendredi fou et la période des fêtes ainsi que du niveau soutenu de réalisation des ventes dans tous nos canaux de vente au détail. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont été de 401 955, en baisse contre 447 682 en 2018, en raison du nombre moindre d'ajouts d'abonnés d'un exercice à l'autre découlant de notre contrat de services mobiles à long terme avec Services partagés Canada.
- Le taux de désabonnement des services postpayés⁽⁵⁾ a augmenté de 0,02 point de pourcentage au T4, pour s'établir à 1,28 %, en raison du niveau habituellement élevé d'intensité de la concurrence au cours de ce trimestre et du fait que nous avons égalé certaines des offres promotionnelles accrocheuses de nos concurrents. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, le taux de désabonnement des services postpayés a diminué de 0,03 point de pourcentage, pour s'établir à 1,13 %, ce qui reflète la qualité des réseaux mobiles de Bell ainsi que l'accent mis sur la gestion de la clientèle d'abonnés.

- Les ajouts nets d'abonnés des services prépayés ont totalisé 1 983 au T4, en baisse contre 21 334 à l'exercice précédent. Tandis que les ajouts bruts ont augmenté de 42,9 %, ce qui reflète la forte demande pour Lucky Mobile, notre service prépayé à faible coût, ainsi que l'entente nationale exclusive de commercialisation au détail conclue avec Dollarama, le taux de désabonnement a augmenté de 1,96 point de pourcentage, à 5,14 %. Cette augmentation est attribuable à l'intensification de la concurrence dans le marché des services mobiles économiques et au changement apporté à notre politique de désactivation d'abonnés des services prépayés au début de 2019, qui est passée de 120 jours et de 150 jours, à 90 jours. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, les ajouts nets d'abonnés des services prépayés ont augmenté de 253,1 %, pour s'établir à 113 454, avec une hausse des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés de 61,9 % et une augmentation du taux de désabonnement, à 4,44 % comparativement à 3,17 % en 2018.
- La clientèle totale des services sans fil de Bell en 2019 a augmenté de 3,6 %, à 9 957 962 abonnés, ce qui comprend 9 159 940 abonnés des services postpayés, en hausse de 3,7 % par rapport à 2018, et 798 022 abonnés des services prépayés, en hausse de 2,3 % d'un exercice à l'autre.
- La facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée⁽⁵⁾ a diminué de 0,4 %, pour s'établir à 67,20 \$ au T4, en raison principalement de l'incidence des plans de services de données illimitées sur les produits tirés des frais de dépassement de données, de la proportion accrue des programmes de paiements par versements au sein de notre clientèle et de l'effet dilutif de l'augmentation du nombre d'abonnés des services prépayés. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, la FMU combinée a augmenté de 0,8 %, pour s'établir à 68,32 \$, en raison de la proportion grandissante d'abonnés optant pour des forfaits mensuels à valeur plus élevée incluant une limite d'utilisation des données supérieure, ainsi que de l'effet des modifications des prix et des ajustements apportés à la clientèle d'abonnés au début de 2019.

Services sur fil de Bell

Les produits d'exploitation tirés des services sur fil ont totalisé 3 138 millions \$ au T4, comparativement à 3 137 millions \$ à l'exercice précédent. Les produits tirés des services ont augmenté de 0,1 %, pour s'établir à 2 969 millions \$, tandis que les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 0,6 %, pour s'établir à 169 millions \$. La hausse des produits tirés des services Internet et de télé IP conjuguée à la croissance des solutions d'affaires a été contrebalancée par la diminution des produits tirés des services voix dans les SAR traditionnels et les services interurbains, par l'incidence des rabais consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle pour les forfaits de services résidentiels afin d'égaliser les offres promotionnelles accrocheuses de nos concurrents, par la diminution des produits tirés des services de télé à la carte par rapport à l'exercice précédent ainsi que par la diminution des ventes d'équipements de transmission de données générant de faibles marges aux grandes entreprises clientes. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, le total des produits d'exploitation tirés des services sur fil a augmenté de 0,7 %, pour s'établir à 12 356 millions \$, les produits tirés des services ayant affiché une croissance de 0,4 %, pour s'établir à 11 788 millions \$, et les produits d'exploitation tirés des produits ayant augmenté de 7,2 %, pour s'établir à 568 millions \$.

Le BAIIA ajusté des services sur fil a augmenté de 1,5 % au T4, pour s'établir à 1 359 millions \$, donnant lieu à une augmentation de 60 points de base de notre marge, la plus élevée du secteur, à 43,3 %. Ce résultat découle de la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP à large bande, de l'amélioration d'un exercice à l'autre de la rentabilité d'exploitation dans les marchés d'affaires et de la diminution de 1,1 % des coûts d'exploitation reflétant l'incidence favorable d'IFRS 16 ainsi que l'amélioration continue du service, le contrôle des dépenses et les mesures d'efficience opérationnelle liée à la fibre. Pour un cinquième exercice consécutif, les services sur fil ont généré une croissance positive du BAIIA ajusté en 2019, en hausse de 1,7 %, à 5 414 millions \$, les coûts d'exploitation ayant diminué de 0,1 %, pour s'établir à 6 942 millions \$, ce qui a permis de dégager une augmentation de 0,4 point de pourcentage de la marge, à 43,8 %.

- Bell a ajouté 35 639 nouveaux abonnés des services Internet de détail au T4, une augmentation de 9,6 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance continue de la clientèle des services à large bande haute vitesse dans les zones de couverture du réseau FTTP et du service Internet résidentiel sans fil de Bell, (qui, ensemble, rejoignent environ 5,4 millions d'emplacements à la fin de 2019, en hausse comparativement à environ 4,6 millions en 2018). Pour l'ensemble de l'exercice 2019, les ajouts nets dans les services Internet de détail au total ont augmenté de 16,5 %, pour s'établir à 135 861, ce qui résulte de l'augmentation des activations brutes, notamment l'effet des activations d'abonnés des services Internet découlant du service Alt Télé de Bell, ainsi que de la diminution du taux de désabonnement.
- La clientèle des services Internet de détail totalisait 3 555 601 abonnés à la fin de 2019, une augmentation de 4,3 % par rapport à 2018, consolidant la position de Bell en tant que premier fournisseur de services Internet du Canada.
- Bell Télé a ajouté 22 039 nouveaux abonnés nets des services de télé IP de détail, en baisse par rapport à 36 473 au T4 2018, en raison du taux de pénétration élevé dans les marchés actuels de Fibe, du taux de saturation accru de notre service Alt Télé ainsi que de la substitution constante en faveur des services de télé par contournement. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, les ajouts nets du service de télé IP de détail ont totalisé 91 476, comparativement à 110 790 à l'exercice précédent. À la fin de 2019, Bell comptait 1 767 182 abonnés des services de télé IP de détail, soit une hausse de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail au T4 et pour l'ensemble de l'exercice 2019 ont diminué de 7,0 % et de 4,3 %, respectivement, pour s'établir à 21 618 et à 85 423, en raison du nombre moindre de désactivations d'abonnés. À la fin de 2019, Bell demeurait le premier fournisseur de services de télé en importance au Canada, comptant un nombre total combiné de 2 772 464 abonnés des services de télé IP et de télé par satellite de détail, soit une hausse de 0,2 % par rapport à 2018.
- Les produits tirés des services de données filaires ont augmenté de 1,6 % au T4, pour s'établir à 1 941 millions \$, ce qui découle de la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, des augmentations de tarifs des services résidentiels, de la hausse du PMU découlant des mises à niveau à des vitesses Internet plus élevées et de l'adoption de forfaits offrant plus de données, ainsi que de l'augmentation des ventes de solutions d'affaires. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, les produits tirés des services de données filaires ont augmenté de 2,9 %, à 7 684 millions \$.

- Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail ont diminué de 3,2 % au T4, pour s'établir à 58 110, ce qui reflète la fidélisation accrue de la clientèle dans la zone de couverture en expansion du réseau de fibre optique de Bell et les répercussions du mouvement de réorientation du secteur vers les forfaits comprenant deux produits, soit Internet et de télé, au détriment des forfaits comprenant trois produits, un mouvement qui s'est amorcé au milieu de 2018 et qui a eu une incidence défavorable sur les nouvelles activations. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail ont totalisé 263 325, en hausse de 1,7 % par rapport à 2018, ce qui reflète la substitution en faveur des services sans fil et IP. Il en est résulté une diminution de 8,9 %, d'un exercice à l'autre, de la clientèle totale des SAR résidentiels de Bell, à 2 697 483 abonnés à la fin de 2019.
- Les produits tirés des services voix filaires ont diminué de 5,8 %, pour se chiffrer à 879 millions \$ au T4, et de 5,8 %, pour se chiffrer à 3 564 millions \$ pour l'ensemble de l'exercice 2019, par suite de la diminution de la clientèle d'abonnés des SAR, de la conversion des clients d'affaires aux services de données IP ainsi que de l'utilisation moindre des services interurbains traditionnels, tant par les clients résidentiels que par les clients d'affaires.

Bell Média

Les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 3,4 % au T4, pour s'établir à 879 millions \$, du fait de l'augmentation des produits tirés de la croissance des abonnés de Crave en 2019 et des renouvellements de contrats avec des fournisseurs de services de télé. Les produits tirés de la publicité sont demeurés essentiellement stables étant donné que les augmentations enregistrées dans nos services spécialisés dans le divertissement, les sports et l'information ainsi que dans les activités d'affichage extérieur d'Astral ont été contrebalancées par la performance moindre, d'un exercice à l'autre, de la télé généraliste et de la radio.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a augmenté de 16,5 %, pour s'établir à 205 millions \$, en raison de la forte croissance des produits des activités ordinaires, tandis que les coûts d'exploitation sont demeurés stables, à 674 millions \$, les coûts accrus des droits de diffusion dans les sports ainsi que l'expansion continue du contenu de Crave ayant été compensés par l'incidence favorable d'IFRS 16.

Pour l'ensemble de l'exercice 2019, les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 3,1 %, pour s'établir à 3 217 millions \$, et les coûts d'exploitation ont diminué de 2,5 %, pour s'établir à 2 367 millions \$, entraînant une croissance du BAIIA ajusté de 22,7 %, à 850 millions \$.

- CTV s'est illustré comme le réseau de télévision le plus regardé au Canada aux heures de grande écoute par l'ensemble des téléspectateurs pour la saison d'automne, avec 12 des 20 émissions les plus regardées à l'échelle nationale.
- TSN est demeuré le chef de file des sports au Canada et la chaîne de télé spécialisée et de télé payante la plus regardée au T4. L'auditoire moyen a progressé de 9 % d'un exercice à l'autre, reflétant les cotes d'écoute élevées pour les principales propriétés de TSN, notamment la Coupe Grey, le football de la NFL, le soccer de la MLS, le Championnat mondial de hockey junior 2020 IIHF et la diffusion des matchs des Raptors de Toronto. RDS est demeurée la première chaîne francophone de télé spécialisée dans les sports et de télé spécialisée au T4 pour les adultes dans la tranche des 25 à 54 ans.

- Les propriétés anglophones de télé spécialisée dans le divertissement de Bell Média ont généré une croissance de l'ensemble des téléspectateurs de 7 % au T4. Bell Média arrive également en tête dans la télé spécialisée dans le divertissement et la télé payante francophones avec 4 des 10 meilleures chaînes (RDS, Super Écran, Canal D et Z) pour les adultes dans la tranche des 25 à 54 ans.
- Bell Média a maintenu sa position de premier radiodiffuseur du Canada, avec une croissance de l'auditoire canadien de 7 % au T4, rejoignant en moyenne 16,8 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, environ 77 millions d'heures de contenu.
- Chef de file du secteur numérique parmi tous les concurrents canadiens dans les médias, Bell Média a rejoint 23,5 millions de visiteurs uniques mensuellement et a enregistré des moyennes de 515 millions de pages consultées et de 1 milliard de minutes passées en ligne chaque mois.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,8325 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 16 mars 2020.

PERSPECTIVES POUR 2020

Le tableau ci-dessous présente les objectifs de notre orientation financière pour 2020. Ces fourchettes tiennent compte des perspectives actuelles ainsi que de nos résultats financiers consolidés de 2019, ce qui reflète l'incidence favorable sur les taux de croissance du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie disponibles de l'adoption de la comptabilité selon IFRS 16 au début de 2019.

	Orientation pour 2019	Résultats de 2019	Orientation pour 2020
Croissance des produits des activités ordinaires	1 % à 3 %	2,1 %	1 % à 3 %
Croissance du BAIIA ajusté	5 % à 7 %	6,0 %	2 % à 4 %
Intensité du capital	environ 16,5 %	16,6 %	environ 16,5 %
BPA ajusté	3,48 \$ à 3,58 \$	3,50 \$	3,50 \$ à 3,60 \$
Croissance des flux de trésorerie disponibles	7 % à 12 %	7,0 %	3 % à 7 %
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,17 \$	3,17 \$	3,33 \$
Politique de distribution de dividendes ⁽³⁾	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	73,8 %	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T4 2019 et de l'orientation financière pour 2020, le jeudi 6 février, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-800-273-9672 ou le 416-340-2216. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 6 mars 2020 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 1191984#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T4 2019](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

- (1) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T4 2019		T4 2018		2019		2018	
	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	672	0,74	606	0,68	3 040	3,37	2 785	3,10
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	20	0,02	44	0,05	83	0,10	100	0,11
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	45	0,05	(25)	(0,03)	(101)	(0,11)	58	0,07
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(13)	(0,01)	27	0,03	44	0,05	47	0,05
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	–	–	13	0,01	15	0,02
Charges pour perte de valeur	70	0,08	142	0,16	74	0,08	146	0,16
Bénéfice net ajusté	794	0,88	794	0,89	3 153	3,50	3 151	3,51

(2) Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers consolidés du T3 2019 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T4 2019	T4 2018	2019	2018
Bénéfice net	723	642	3 253	2 973
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	28	58	114	136
Amortissement des immobilisations corporelles	865	799	3 496	3 145
Amortissement des immobilisations incorporelles	228	216	902	869
Charges financières				
Charges d'intérêts	286	259	1 132	1 000
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	16	18	63	69
Autres charges (produits)	119	158	13	348
Impôt sur le résultat	243	244	1 133	995
BAIIA ajusté	2 508	2 394	10 106	9 535
Produits d'exploitation de BCE	6 316	6 215	23 964	23 468
Marge du BAIIA ajusté	39,7 %	38,5 %	42,2 %	40,6 %

(3) Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable. Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société. Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T4 2019	T4 2018	2019	2018
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 091	1 788	7 958	7 384
Dépenses d'investissement	(1 153)	(974)	(3 988)	(3 971)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(37)	(46)	(147)	(149)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(14)	–	(65)	(16)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	7	14	60	79
Cotisation volontaire aux régimes de retraite à prestations définies	–	240	–	240
Flux de trésorerie disponibles	894	1 022	3 818	3 567

- (4) Au début du T1 2019, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services sans fil afin de retrancher 167 929 abonnés (72 231 abonnés des services postpayés et 95 698 abonnés des services prépayés) comme suit : 65 798 abonnés (19 195 abonnés des services postpayés et 46 603 abonnés des services prépayés), en raison de l'achèvement des travaux de mise hors service du réseau AMRC le 30 avril 2019; 49 095 abonnés des services prépayés par suite de la modification des conditions de notre politique de désactivation qui, principalement, sont passées de 120 jours pour Bell et Virgin Mobile et de 150 jours pour Lucky Mobile, à 90 jours; 43 670 abonnés des services postpayés qui se rapportent à l'Internet des objets (IdO), précision attribuable au fait que nous avons raffiné notre définition du terme abonné pour tenir compte de l'évolution technologique, et 9 366 abonnés du service Internet sans fil fixe postpayé transférés à Bell Internet.
- (5) Nous utilisons la FMU, le taux de désabonnement, l'intensité du capital et les unités d'abonnement comme indicateurs de performance clés afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre orientation financière (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé et la politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2020, nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement, nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 6 février 2020 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 6 février 2020. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus, ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens

- Un taux constant de croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 1,6 % en 2019 et en 2020;
- les gains au chapitre de l'emploi devraient continuer en 2020, car le niveau d'investissement des entreprises devrait augmenter, mais demeurer variable;
- les taux d'intérêt devraient se maintenir à leur niveau actuel ou près de ce niveau;
- le dollar canadien devrait se maintenir à son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises;
- l'intensité continue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- l'adoption plus généralisée des plans de services de données illimitées et des programmes de paiements par versements Paiements intelligents;

- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications traditionnelles à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- l'incidence éventuelle de la baisse des cotes d'écoute sur le marché publicitaire;
- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) et l'intensification de la concurrence découlant de l'apparition d'un plus grand nombre de plateformes de diffusion en continu de vidéo à la demande par abonnement (VADA) sur le marché des services par contournement;
- l'érosion constante de la clientèle du service de télé linéaire, en raison du nombre grandissant d'abonnés qui se débranchent du câble et de personnes qui n'ont jamais été abonnées à un service de câblodistribution.

Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- la hausse des ajouts nets d'abonnés des services prépayés;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils de quatrième génération (4G) évolution à long terme (LTE) et LTE Advanced (LTE-A) et de nouveaux services de données;
- l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 96 % de la population canadienne et le lancement du service initial de cinquième génération (5G) dans des centres urbains partout au Canada à mesure que des téléphones intelligents compatibles arriveront sur le marché;
- l'amélioration au chapitre des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle découlant de l'adoption plus généralisée des programmes de paiements par versements;
- l'incidence défavorable sur la FMU combinée découlant de la diminution des produits tirés des frais de dépassement de données imputable au lancement des plans de services de données illimitées en 2019, et l'effet de la proportion accrue d'abonnés des services prépayés parmi l'ensemble de notre clientèle;
- l'adoption plus généralisée des plans de services de données illimitées et des programmes de paiements par versements;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- une croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du produit moyen par utilisateur des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs;
- la poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux;
- le ralentissement de l'activité promotionnelle visant à acquérir de nouveaux abonnés;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil et de la technologie sans fil fixe au domicile (WTTH) dans les collectivités rurales;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs et à l'innovation au chapitre des produits, de la nouvelle technologie pour centres d'appels permettant de fournir des fonctions libre-service ainsi que d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Média

- La performance au chapitre des produits des activités ordinaires devrait refléter la hausse des tarifs pour les EDR, l'établissement de tarifs stratégiques pour les ventes de publicité et la substitution simultanée des messages publicitaires canadiens pendant le Super Bowl, qui a été autorisée par la décision de la Cour suprême rendue en décembre 2019, annulant la décision de 2016 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC);
- l'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation, découlant principalement de l'investissement continu dans le contenu de Crave et des droits de diffusion dans les sports;
- le soutien, de façon continue, de l'adoption des produits de Crave et le lancement du contenu en français de Crave;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés vidéo de Bell Média entraînée par la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
- l'acquisition du réseau généraliste V et de ses actifs numériques, y compris le service de VSD financé par la publicité Noovo.ca, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières concernant BCE

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2020 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 300 millions \$ à 320 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 3,1 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 265 millions \$ à 275 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 35 millions \$ à 45 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 4 450 millions \$ à 4 550 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 1 100 millions \$ à 1 125 millions \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 27 %;
- des PNDPC d'environ 65 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite totalisant environ 350 millions \$ à 375 millions \$;
- des impôts en trésorerie d'environ 625 millions \$ à 725 millions \$;
- des paiements d'intérêts nets d'environ 1 100 millions \$ à 1 125 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 906 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,33 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 6 février 2020, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2020, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2020, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, l'approbation d'acquisitions, l'octroi de licences de radiodiffusion, les exigences relatives à la propriété étrangère et le contrôle du piratage des droits d'auteur;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, jumelée au lancement de nouveaux produits et services, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de ventes et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à l'accélération des perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité;
- la croissance du nombre d'abonnés et de téléspectateurs compromise par l'évolution des habitudes en matière de visionnement et l'expansion des fournisseurs de télé par contournement et les autres fournisseurs de services, ce qui pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent;
- l'augmentation des coûts du contenu liée au nombre croissant de concurrents nationaux et mondiaux convoitant le même contenu, et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan pour stimuler la croissance des produits des activités ordinaires et des abonnements;
- la prolifération du piratage de contenu, qui pourrait avoir une incidence sur notre capacité à monétiser les produits et les services, et également comprimer la bande passante;
- la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et du coût des appareils qui pourrait nuire à la croissance du nombre d'abonnés et augmenter le coût d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence défavorable connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de technologies de l'information (TI), les bureaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles;

- l'incapacité à transformer nos activités en vue de créer les conditions propices à une expérience véritablement centrée sur le client à tous les points d'interaction dans le contexte d'une gamme de produits et de services de premier plan en constante évolution, tout en aplanissant notre structure de coûts;
- l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération de manière rigoureuse et stratégique;
- l'incapacité à créer une expérience client positive dans tous les aspects de notre engagement envers la clientèle;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation, canaux de vente et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI très performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des réductions de personnel, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr;
- les interruptions de travail;
- notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin pour exercer nos activités, mettre en œuvre de nouvelles technologies liées aux réseaux et autres, offrir de nouveaux produits et services, ainsi que respecter différentes obligations;
- les modifications à notre répertoire de fournisseurs et d'impartiteurs que nous pourrions décider d'effectuer ou que nous serions tenus d'apporter;
- l'incapacité d'assurer, par nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs conçus pour ce faire, la pleine transparence en ce qui concerne le risque lié aux fournisseurs actuels ou aux nouveaux fournisseurs;
- le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, que le dividende sur actions ordinaires sera majoré ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;

- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- le règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil;
- l'incapacité à assurer le fonctionnement de nos réseaux et à fournir un service à la clientèle en cas d'épidémies, de pandémies ou d'autres éventualités menaçantes pour la santé.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également l'*Avis concernant les déclarations prospectives* de BCE daté du 6 février 2020 pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ce document étant déposé par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à SEC.gov). Ce document est également disponible à BCE.ca.

L'*Avis concernant les déclarations prospectives* de BCE daté du 6 février 2020 est intégré par renvoi dans le présent communiqué de presse.

À propos de BCE

Plus grande entreprise de communications du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, de télévision, Internet et de communications d'affaires et exploite Bell Média, première entreprise de création de contenu et d'actifs média au pays. Pour en savoir plus, visitez les sites Bell.ca ou BCE.ca.

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives de leadership en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Questions des médias :

Marie-Eve Francoeur
514-391-5263
marie-eve.francoeur@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514-870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca